

La société française sous la monarchie absolue

Sous la monarchie absolue la société française est divisée en trois ordres :

- la noblesse (les nobles et les bourgeois)
- le clergé (les hommes d'Église)
- le Tiers état (le peuple).

La noblesse et le clergé sont des ordres privilégiés ; ils paient peu d'impôts et mènent une vie luxueuse et oisive grâce au revenus de leur domaine et aux taxes payées par le Tiers-état.

Le Tiers- état, quant à lui, paie de lourds impôts au Roi, mais aussi aux nobles et à l'Église. Il vit donc pauvrement et souffre le plus souvent de la famine.

Des mots pour comprendre :

bourgeois : à partir du 18^e siècle, personnes non nobles qui disposent de certaines richesses.

Tiers-état : personne qui n'appartient ni au clergé ni à la noblesse

privilège : avantage réservé à quelques personnes

La société française sous la monarchie absolue

Consigne 1 : Parmi les personnes suivantes, souligne à la règle :

- en vert celles qui faisaient partie de la noblesse
- en bleu celles qui faisaient partie du clergé
- en rouge celles qui faisaient partie du Tiers état.

les comtes	les paysans	les artisans	les abbés
les duchesses	les armateurs	les prêtres	les bergers
les évêques	les banquiers	les soldats	les commerçants

Consigne 2 : Observe les deux caricatures qui illustrent le fonctionnement de la société sous la monarchie absolue puis réponds aux questions :

1. Indique à quel ordre appartient chaque personnage.



2. Selon toi, quel est le sens de ces caricatures ?

.....

.....

.....

.....